

Ensemble contre l'intimidation à l'école

**Mémoire présenté à madame Francine Charbonneau,
ministre de la Famille et ministre responsable des Aînés
et ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation
dans le cadre de la consultation publique sur l'intimidation**



28 novembre 2014

INTRODUCTION

Notre organisme CAP santé Outaouais est heureux de participer à cette consultation publique et salue l'initiative du gouvernement visant à mobiliser les ministères et les forces vives de la société pour travailler ensemble à lutter contre l'intimidation. Nous comprenons que le gouvernement considère qu'il ne suffit pas de légiférer sur l'intimidation et invite les décideurs à déployer d'autres méthodes telles que le marketing social, l'éducation à la citoyenneté, le changement organisationnel, l'action communautaire pour venir à bout de l'intimidation. Notre organisme œuvre depuis 1996 à la promotion des conduites pacifiques dans les écoles primaires en Outaouais. Notre apport à cette consultation s'appuie sur ces 18 années d'expérience avec le Projet Pacifique que nous avons déployé dans une quarantaine d'écoles en travaillant en partenariat avec les équipes-écoles et en intervenant directement auprès des enfants de l'école.

Les points de vue des différents acteurs qui se sont exprimés lors du forum du 2 octobre 2014 englobent plusieurs aspects de la problématique et des meilleures stratégies d'intervention, sur lesquels nous ne reviendrons pas. Dans le présent mémoire, nous voulons attirer l'attention des décideurs, qu'ils proviennent des ministères, des commissions scolaires, des municipalités, des services de police, des centres de santé et services sociaux, des organismes communautaires ou des associations intermédiaires, sur deux aspects qui nous paraissent avoir été sous-estimés par les participants au forum : les incontournables de l'approche de promotion d'un milieu de vie où l'intimidation n'a pas sa place et les conditions à mettre en place pour un réel partenariat dans le milieu scolaire.

LES INCONTOURNABLES QUAND ON VEUT FAIRE DE LA PROMOTION

L'approche populationnelle

Au forum, nous avons beaucoup entendu parler de prévention et de facteurs de risque. Nous croyons que nous ne viendrons pas à bout de l'intimidation dans les écoles en ciblant seulement les jeunes à risque. Pourquoi? Parce que les jeunes à risque évoluent au milieu d'une population de jeunes qui ne sont ni victimes potentielles ni intimidateurs potentiels et qui ne sont pas toujours conscients d'être témoins de comportements caractéristiques de l'intimidation. Comme le résume si bien Jasmin Roy, bien que complexe, l'intimidation est avant tout un problème de socialisation. Or, l'école est un espace très important où tous les jeunes apprennent à socialiser. Dans l'encadrement à la vie éducative et à la vie pédagogique, il serait donc important d'offrir également aux jeunes des contenus formateurs qui sont orientés vers le développement du leadership, de

la pensée critique, de l'entraide, de l'empathie, de la bienveillance. Il faut intégrer ces dimensions dans la promotion d'un milieu de vie exempt d'intimidation.

Un programme intégré à la vie de l'école

Pour que ces contenus formateurs soient intégrés, valorisés et mis en pratique par les jeunes, ils doivent être inscrits dans la culture organisationnelle et dans les pratiques de l'école. Les jeunes ne sont pas dupes s'ils voient que les adultes qui s'occupent d'eux ne pratiquent pas ce qui est enseigné. Avec les adolescents en particulier, le défi de la congruence chez les adultes entre ce qui est dit et ce qui est fait est encore plus élevé. L'école peut lutter contre l'intimidation en proposant aux jeunes et aux adultes une culture de remplacement, celle de la collaboration et de la bienveillance.

Trop souvent, on réduit l'approche de promotion à des activités à grand déploiement : un conférencier, une pièce de théâtre, une marche. Ces activités ont certes un effet spectaculaire, mais leurs effets sont presque nuls à long terme. L'enseignement à l'ouverture, au respect des différences, à la coopération, au sens civique doit être repris partout dans les pratiques scolaires et parascolaires. L'intensité, l'exposition aux messages, la possibilité de généraliser à d'autres situations de vie doivent faire partie des caractéristiques des contenus de formation et de communication.

Autre élément à mettre en valeur : la participation des jeunes. On ne peut espérer induire des changements de comportements si l'on ne fait que développer des connaissances sur le plan cognitif chez les jeunes. Il faut les mettre à contribution pour que les activités soient intégrées. Les réseaux de soutien existants dans l'école et les pratiques participatives déjà en place, par exemple celles offertes par les animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire sont déjà dans ce courant.

Un soutien administratif fort

Tout le personnel de l'école, enseignants, cadres intermédiaires, secrétaires, concierges, surveillants, doit être engagé dans un projet rassembleur collectif et cela nécessite un soutien administratif clair et indéfectible. Amener les ressources existantes de l'école à travailler ensemble dans un projet collectif est une opération complexe et difficile pour des professionnels habitués à avoir la maîtrise dans leur classe ou leurs activités. Il doit y avoir des ressources dédiées à *garder le feu allumé*, à maintenir la réflexion et l'adhésion et à documenter l'expérimentation. Trop souvent, et nous l'avons observé à plusieurs reprises avec le Projet Pacifique dans les écoles primaires, les personnes qui s'engagent et portent les projets collectifs dans l'école se découragent ou se brûlent si elles ne reçoivent pas le soutien administratif nécessaire, soit par exemple, du temps de concertation, donc du temps reconnu de réunion, ce qui occasionne des coûts de suppléance.

LES CONDITIONS À METTRE EN PLACE POUR UN RÉEL PARTENARIAT DANS LE MILIEU SCOLAIRE

Tous les acteurs interpellés lors du forum du 2 octobre 2014 reconnaissent l'importance de travailler en partenariat intersectoriel pour contrer l'intimidation. Nous voulons insister ici pour présenter les caractéristiques et les conditions-cadres à mettre en place pour générer un partenariat efficace.

Tout d'abord une définition du partenariat : « *Le **partenariat** se définit comme une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation, voire une obligation.*¹ »

Pour qu'un partenariat soit efficace, il faut mettre en place les moyens pour créer une synergie ou au moins un effet catalyseur entre les différents acteurs. Et le travail requis pour entretenir l'énergie et la synergie des différents acteurs est immense. Il demande que les acteurs se donnent du temps pour se rencontrer et convenir de la raison d'être de leur association, qu'ils adoptent une vision commune des résultats qu'ils veulent ensemble produire par leurs efforts collectifs. Il demande que soit documenté le processus et qu'un responsable reconnu comme tel par les intervenants entretienne le processus synergique, *garde le feu allumé*, la motivation. Le leadership des dirigeants est une partie invisible du partenariat qu'il ne faut pas sous-estimer. Il s'agit là d'une condition-cadre essentielle à laquelle il faut porter attention.

L'invitation du gouvernement à travailler en partenariat est une étape importante. Mais une fois qu'on a dit cela, il faut faire plus. Notre organisme attend plus de ce projet de lutte à l'intimidation qu'une table de concertation intersectorielle de dirigeants où trop souvent l'engagement des acteurs se limite à s'informer entre les organisations et avancer des petits projets d'organisations complémentaires et quand il y a de l'argent, se séparer la tarte entre les convives.

Ce partenariat devra se faire au niveau local dans chaque école, car c'est là que réside le succès. Plus les intervenants invités à s'associer et à s'engager activement sont près du terrain et de la population cible, plus l'association est forte et durable et finit par se nourrir elle-même des liens et des réalisations.

Nous invitons les commissions scolaires, ou les instances qui les remplaceront, à se pencher sur le rôle qu'elles pourraient assurer pour fournir aux intervenants locaux, aux

1. ¹ ↑ BARREYRE Jean-Yves (sous la dir. de), Dictionnaire critique de l'action sociale, Fayard, Paris, 1995

directions d'écoles, aux organismes de la communauté éducative les moyens de garder le processus vivant.

En résumé, nous croyons que la lutte à l'intimidation dans les écoles devra contenir les éléments suivants :

- une approche populationnelle qui rejoint tous les jeunes;
- la mobilisation des jeunes ;
- la promotion des valeurs et des comportements de remplacement tels que leadership, le sens civique, la pensée critique des jeunes, la collaboration, l'ouverture à la différence;
- des pratiques intégrées dans l'organisation scolaire, sur le plan de la vie académique et de la vie éducative;
- des activités durables, attrayantes et transférables dans d'autres sphères de vie;
- des partenaires engagés et responsables invités à co-crée ensemble les projets en réponse aux besoins du milieu, dans le respect de leur mission;
- un leadership local fort, un soutien administratif clair et une attention particulière pour entretenir le partenariat.

Notre organisme CAP Santé Outaouais est prêt à travailler avec les écoles, en co-création et en collaboration avec les autres intervenants intersectoriels. Notre expérience de travail en co-création et notre expertise en matière d'animation de forum ou de tout autre processus créatif et mobilisateur peuvent être mis à contribution dans ce grand projet de lutte à l'intimidation.

Nous attendons une invitation à travailler autrement et à dépasser le stade de la concertation habituelle. Il faudra **que quelqu'un quelque part sur le terrain ait les moyens et les outils** pour entretenir le processus de *l'association active*, afin que le tout soit plus grand que la somme de ses parties. Sinon nous allons continuer de reproduire ce qui a été fait jusqu'ici, une simple addition des forces, sans synergie et sans effet durable.

CAP Santé Outaouais

Un organisme communautaire en promotion du mieux-être et de l'entraide

Notre mission est de développer la capacité des personnes à accroître leur mieux-être et à atteindre un équilibre de vie dans leurs milieux. Nous faisons la promotion du mieux-être par des activités qui agissent sur le renforcement du potentiel humain et du soutien social et qui contribuent à créer des environnements favorables au mieux-être des personnes et des collectivités.